

Axe 1 : Offre et accès aux soins

Fiche projet N°1	Renforcer la démographie médicale et paramédicale en valorisant l'attractivité du territoire
Signataires référents	<p>Agence Régionale de Santé (ARS) Caisse Primaire de l'Assurance Maladie (CPAM)</p>
Contexte	<p><u>Diagnostic de l'Observatoire Régional de Santé (ORS) :</u> Actualisé en novembre 2018, l'analyse de l'offre de santé libérale en Sud Charente fait apparaître une situation fragile qui se caractérise par des densités de professionnels plutôt faibles, une proportion élevée de professionnels âgés de + de 55 ans et une absence de spécialistes (gynécologue, psychiatre, pédiatre...).</p> <p>Cette problématique a des répercussions sur le Centre Hospitalier (CH) du Sud Charente avec l'augmentation du recours aux urgences par la population (65 % des actes). L'hôpital n'échappe également pas à la problématique du vieillissement des praticiens hospitaliers, le recours à l'intérim permettant de pallier les manques.</p> <p>En Janvier 2017, il est recensé en Sud Charente (libéraux ou mixtes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 28 médecins généralistes dont 57 % ont + de 55 ans • 19 masseurs – kinésithérapeutes dont 36.8 % ont + de 55 ans • 14 des chirurgiens – dentistes dont 28.6 % ont plus de 55 ans • 43 infirmiers dont 25.6 % ont + de 55 ans <p>Malgré des installations observées entre 2014 et 2019, une majorité des départs n'ont pas été remplacés. Au 2nd semestre 2019, 5 départs en retraite de medecins généralistes sont annoncés sans successeur.</p> <p>Ce non remplacement induit une charge de travail supplémentaire pour les praticiens en exercice. Cela pose deux problématiques : l'arrêt prématuré d'activité (burn out) et le refus d'installation de jeunes praticiens (par crainte de la charge de travail). S'ajoute à la problématique de densité médicale, les difficultés à trouver des remplaçants, qui eux aussi avancent en âge et partent en retraite. Les échanges avec les internes nous informent sur leurs modes de recherche : ils passent majoritairement par les réseaux sociaux (facebook) et le bouche à oreilles.</p> <p><u>CLS 2014-2018</u> : Un temps de coordination important a été consacré à l'accompagnement des projets de santé et à la communication auprès des facultés de médecine (conception d'outils : portail internet : www.sante-sud-charente.fr , mallettes d'information pour les médecins...).</p> <p><u>En 2019</u> :</p> <p>Il en ressort un maillage territorial important de Maisons de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 MSP labélisées avec ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) validés ou en cours : Chalais, Barbezieux, Coteaux du Blanzacais et Villebois-Lavalette - 1 projet labélisé, ACI en cours : Montmoreau - 1 projet de labellisation en cours : Baignes <p>Le Département de la Charente a souhaité répondre à la problématique</p>

	<p>de désertification médicale par la création de centres de santé en Charente. Lors du Comité de pilotage de juillet 2019, le Sud Charente a été retenu comme territoire prioritaire d'implantation du projet.</p> <p>La délégation Départementale (DD16) de l'ARS travaille à la création d'un guichet départemental (portail internet) pour faciliter l'accès à l'information des prétendants à l'installation et valoriser l'attractivité du territoire, en complémentarité de la Plateforme d'Accompagnement des Professionnels de Santé (PAPS) et de l'outil REZONE de la CPAM. Le conseil de l'ordre départemental des médecins tient à jour une liste de remplaçants.</p>
Public(s) visé(s)	Professionnels de santé et collectivités locales
Objectifs opérationnels	<p>Accompagner les projets des professionnels de santé (PS) et des collectivités sur le territoire</p> <p>Faire connaître l'exercice en Sud Charente aux nouveaux professionnels</p> <p>Créer un guichet local de remplacement</p>
Etapes de l'action	<p>Etape 1 : Accompagner les projets des professionnels de santé (PS) et des collectivités sur le territoire</p> <p><u>Relais local d'informations</u> auprès des élus et des professionnels de santé (évolutions réglementaires, nouveaux dispositifs, aides ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Appui pour l'accompagnement des projets permettant une amélioration des conditions d'exercice et la valorisation de l'exercice en milieu rural (ex : MSP, Centres de santé, Communautés Professionnelles Territoriale de Santé (CPTS)...) en lien avec la mission de facilitateur de la Fédération Nouvelle Aquitaine des Maisons Pluriprofessionnelles de Santé (FNAMPoS) et les partenaires institutionnels (ARS, CPAM, Département, Mutualité Sociale Agricole (MSA), Préfecture, Région, collectivités locales ...) ○ Suivi de la démographie médicale et paramédicale (données issues des rencontres individuelles ou collectives, synthèse des études disponibles...) <p>Référent : CLS (en coordination avec l'ARS et la CPAM) Echéance : 2019 – 2023</p> <p>Etape 2 : Faire connaître l'exercice en Sud Charente aux nouveaux professionnels</p> <p><u>Favoriser l'accueil d'étudiants sur le territoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuivre la sensibilisation des médecins généralistes et professions sous-dotées à l'accueil d'étudiants (actualisation de l'état des lieux en amont) ○ Promouvoir les stages en Service Sanitaire des Etudiants en Santé ○ Accompagner le CH du Sud Charente dans l'élaboration de son projet d'accueil d'internes <p><u>Rendre visible le territoire via les différents outils de communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Diffuser la mallette d'information auprès des internes en

	<p>médecine générale sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire connaître le site internet www.sante-sud-charente.fr et développer la visibilité du territoire sur les réseaux sociaux ○ Poursuivre la transmission des annonces du territoire auprès du référent installation de l'ARS, suivi du projet de guichet et plan de communication départemental <p>Référents : CLS (en coordination avec les PS, le CH du Sud Charente, l'ARS et la CPAM) Echéance : 2020 - 2021</p>
	<p>Etape 3 : Créer un guichet local de remplacement</p> <p><u>Identification des réseaux utilisés et des outils existants</u> : entretien avec les professionnels</p> <p><u>Constitution d'un groupe projet</u> pour définir les modalités de mises en œuvre d'un outil local, en concertation avec le Conseil de l'Ordre Départementale (COD), l'Union des Représentants des PS (URPS) et l'ARS</p> <p>Référent : CLS (en coordination avec les PS, ARS, COD et URPS) Echéance : 2022-2023</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques : salle de réunion, outils de communication - Humains : CLS, PS, CH, ARS, CPAM, Département, MSA - Financiers : ARS (<i>FIR, AAP</i>), CPAM (<i>aides à l'installation, AAP</i>), Région (<i>Contrat Région et AMI</i>), Etat (<i>DETR, DSIL</i>), Département (<i>SIL</i>)
Partenaires	Professionnels de santé, CH du Sud Charente, COD et URPS, FNAMPOS, collectivités locales, ARS, CPAM, Département, Université et instituts de formation, ...
Indicateurs	<p>Evaluation globale de l'action Evolution de la démographie médicale et paramédicale (N0 à N5)</p> <p>Aspects quantitatifs et qualitatifs Taux de MSP labélisées sur le territoire, création d'un centre de santé, création de CPTS Evolution du nombre de maîtres de stage Partenariat pour l'accueil de SSES Accueil d'internes au CH Sud Charente Nbre de contact établi / installations en lien avec la stratégie de communication Cohérence et coordination des divers outils de communication portant sur l'attractivité du territoire Création d'un guichet local de remplacement</p>
Axes d'amélioration	Evolution de la législation concernant la liberté d'installation

Fiche projet N°2	Renforcer le lien ville – hôpital
Co-pilotes	Centre Hospitalier du Sud Charente et coordination des MSP
Contexte	<p><u>En Sud Charente</u> :</p> <p>Les professionnels de santé (PS) des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) du territoire prévoient dans leur projet de santé l'équipement de logiciels métiers partagés et labellisés par l'Agence du Numérique en Santé (ANS) pour améliorer la coordination des soins.</p> <p>Des échanges ont été engagés entre les professionnels des MSP et du Centre Hospitalier (CH) du Sud Charente pendant l'élaboration des projets de santé des MSP pour développer des partenariats (ex : accueil d'internes, échanges d'information via la Messagerie Sécurisée (MS) Santé...).</p> <p>Le CH du Sud Charente organise des sessions de formation dans le cadre de la Formation Médicale Continue (FMC) auxquelles sont associés les professionnels de ville.</p> <p><u>En Charente</u></p> <p>Le Centre Hospitalier du Sud Charente est rattachée au GHT (Groupement Hospitalier de Territoire), effectif depuis le 1^{er} juillet 2016 (loi HPST). Il est prévu l'installation d'un système d'information partagé entre les hôpitaux de proximité et le CH d'Angoulême.</p> <p>Dans le cadre de la mise en place de la PTA (Plateforme Territoriale d'Appui) autour des cas complexes, un outil de coordination PAACO-Globule, outil numérique, permet et facilite la coordination des différents acteurs intervenants. Les professionnels du Sud Charente s'équipent progressivement.</p> <p>Au titre du déploiement du Dossier Médical Partagé (DMP) et de la MS Santé, des actions de sensibilisation sont réalisées par la CPAM auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux, sociaux-éducatifs et PS, concernant l'utilisation.</p> <p>Une accélération et mise en œuvre de la Télémédecine sur le territoire est également travaillée, suite aux différents appels à candidature et/ou à l'utilisation de la messagerie sécurisée en appui avec le GIP ESEA (Groupement d'Intérêt Public E-Santé En Action)</p>
Public(s) vis(é)s	<p>Les professionnels de santé (de ville et de l'hôpital)</p> <p>Les établissements médicaux-sociaux et sociaux</p> <p>Les patients et leur entourage (personne de confiance, famille, aidants)</p>
Objectifs opérationnels	<p>Améliorer les échanges et la rapidité de transmission des informations</p> <p>Optimiser la prise et l'accompagnement en soins des patients</p> <p>Eviter la rupture des soins et la surconsommation de soins</p> <p>Favoriser la cohérence et la continuité/fluidité du parcours de soins</p>
Etapas de l'action	<p>Etape 1 : Déploiement des outils numériques au service de la e-santé et de la télémédecine</p> <p><u>Organisation de rencontres interprofessionnelles sur la thématique du</u></p>

	<p><u>numérique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Recensement des pratiques actuelles entre les professionnels libéraux et hospitaliers, analyse des besoins ○ Synthèse des outils existants, intervention de partenaires ressources, retours d'expériences, information sur les différents appels à projets ... ○ Former les professionnels de santé aux outils numériques ○ Favoriser l'interconnaissance des professionnels <p>Référents : CLS (en coordination avec le CH et les MSP) Echéance : 2020 - 2021</p> <p>Etape 2 : Améliorer la coordination pour les entrées et sorties d'hospitalisation</p> <p>Améliorer la communication de l'hôpital vers le médecin traitant et le médecin prescripteur en cas d'hospitalisation et les autres professionnels libéraux (ex : système d'alerte mail avec date, service, nom, motif, sortie...).</p> <p><u>Relais d'information local :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les travaux existants sur cette thématique (projets de santé, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), GHT, PTA) pour bénéficier de ces expériences ○ Etude de l'opportunité de créer un groupe « projet », en lien avec une ou des CPTS en projet, pour dresser un diagnostic des besoins <p>Référent : CLS (en coordination avec le CH et les MSP) Echéance : 2021 - 2023</p> <p>Etape 3 : Développer la formation pluriprofessionnelle en Sud Charente</p> <p><u>Développer les partenariats autour de la formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer une intervention des professionnels du territoire (dont la PASS, le CASA, Plateforme de répit, ...) sur le repérage des publics fragiles auprès des professionnels MSP, Centre de santé ou cabinets individuels ○ Faire du lien entre les besoins identifiés et les formations organisées par les partenaires <p>Référent : CLS (en coordination avec le CH et les MSP) Echéance : 2020 - 2023</p>
Moyens	<p>Techniques : outils numériques au service de la e-santé, salle de réunion</p> <p>Humains : CLS, professionnels de santé libéraux et hospitaliers, GIP ESEA, Espace Numérique Sud Charente, Pôle numérique</p> <p>Financiers : <i>ARS, Région Nouvelle-Aquitaine, LEADER, CPAM</i></p>
Partenaires	<p>Professionnels des MSP multisites du territoire, professionnels du CH du Sud Charente, GIP ESEA, ARS, CPAM, PTA, CPTS, GHT</p>
Indicateurs	<p>Evaluation globale de l'action</p> <p>Evolution de l'usage du numérique en Sud Charente (données ARS /</p>

	<p>CPAM)</p> <p>Aspects quantitatifs et qualitatifs</p> <p>Rencontre pluriprofessionnelle annuelle, interdisciplinarité</p> <p>Déploiement de l'outil de coordination de la PTA (cas complexe)</p> <p>Amélioration des communications entre la ville et l'hôpital (MS Santé, DMP, télémédecine)</p> <p>Nbre de participants aux formations pluriprofessionnelles, interdisciplinarité, thématiques en lien avec les besoins identifiés dans le CLS</p> <p>Création d'outils permettant de mesurer la diminution des ruptures de soins ; fiche de recueil des problématiques/événements indésirables</p> <p>Mise à jour d'un répertoire « local »</p>
Axes d'amélioration	<p>Accès à la fibre</p> <p>Compatibilité / interopérabilité des différents logiciels métiers</p> <p>Lien avec les structures du médico-social / social</p>

Fiche projet N°3	Adapter et faire connaître l'offre en santé mentale
Co-pilote	Centre Hospitalier Camille Claudel (CHCC)
Contexte	<p>Suite à la loi de modernisation de notre système de santé et de son volet consacré à la santé mentale, l'ensemble des acteurs des champs sanitaires, sociaux et médicaux-sociaux des territoires sont invités à se mobiliser en vue d'établir un Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM).</p> <p><u>En Charente :</u> L'animation de la démarche d'élaboration du PTSM a été réfléchi conjointement entre la Délégation Départementale de la Charente de l'Agence Régionale de Santé et un acteur majeur du champ de la santé mentale du territoire départemental, le Centre Hospitalier Camille Claudel (CHCC).</p> <p>Le CHCC a donné son accord pour animer, auprès des acteurs du territoire, qu'il côtoie quotidiennement, les réflexions qui doivent conduire à déterminer cette stratégie commune permettant à tous de s'inscrire dans les accompagnements des personnes et des publics en difficulté, dans une logique de parcours de santé et d'insertion harmonieuse au sein de leur environnement.</p> <p>Des liens entre le PTSM, les CLS et CLSM d'Angoulême (Conseil Local en Santé Mentale) sont recherchés.</p> <p><u>En Sud Charente,</u> un groupe de travail spécifique « santé mentale » a été animé de 2014 à 2018 avec une volonté exprimée de développer le travail en réseau. La création d'un CLSM reste une éventualité.</p> <p>Actuellement, s'agissant de cas individuels complexes, il n'y a pas de réponse concertée ou plurielle. Il faut s'appuyer sur les stratégies et les dynamiques en lien avec les réalités territoriales.</p> <p>A noter, une faible représentation des professionnels de la santé mentale sur le territoire qui peut être un frein à la mise en œuvre d'action.</p> <p>La formation croisée des personnels du territoire permet de construire une dynamique commune et permet d'échanger autour des mêmes réalités territoriales. Par exemple, il y a des particularités de public entre Barbezieux et Chalais.</p>
Public(s) vis(é)s	<p>Toute personne en souffrance psychique (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées...) Réseau partenarial du CLS (acteurs œuvrant de près ou de loin dans le champ de la santé mentale)</p>
Objectifs opérationnels	<p>Améliorer la prise en charge des patients Réactiver le groupe de travail spécifique à la santé mentale Développer le réseau partenarial (en lien avec la déclinaison du PTSM sur le territoire) ;</p>

	Faciliter le repérage des personnes en souffrance via le programme régional de Prévention du Suicide
Etapes de l'action	<p>Développer le réseau partenarial (en lien avec la déclinaison du PTSM sur le territoire)</p> <p><u>Améliorer l'interconnaissance des acteurs</u> du champs de la santé mentale</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Actualisation du recensement des dispositifs de soins accessibles sur le territoire ○ Diffusion de l'information au sein du réseau (outils de communication interne au réseau CLS – cf <i>fiche action communication</i>) <p><u>Faciliter l'accès aux soins en santé mentale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer les partenariats pour lever les freins à la mobilité (ex : partenariat avec MOSC, information sur les dispositifs 1^{ère} écoute et les dispositifs de soins à domicile...) <p><u>Organiser des « états généraux » de la santé mentale</u>, pendant les SISM notamment (Semaines d'Information sur la Santé Mentale)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des projets en partenariat (ex : interlocuteurs privilégiés via le CLS, gestion des « urgences », valorisation de l'image des professionnels en santé mentale, déstigmatisation du recours aux soins en SM, réseau sentinelle, information du public, actions inter CLS...) <p><u>Etudier l'intérêt de la création d'un CLSM</u></p> <p>Référents : CLS et CH CC (en coordination avec les acteurs du réseau) Echéance : 2020 – 2023</p>
	<p>Faciliter le repérage des personnes en souffrance via le programme régional de Prévention du Suicide</p> <p><u>Organiser des formations à destination des partenaires du CLS</u></p> <p>A l'issue de ces formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Calendrier de reconduction de ces formations et constitution d'un groupe d'échange de pratiques ○ Etude des possibilités de mise en place d'un « réseau sentinelle » sur le territoire et modalités d'animation d'un tel réseau <p>Référent : Coordination départementale prévention du suicide (CHCC) Echéance : 2020 - 2023</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques : salle de réunion, logistique et communication si évènementiels ; - Humains : coordination CLS, interlocuteurs du CH CC, acteurs du réseau, coordination régionale prévention du suicide - Financiers : ARS, AAP
Partenaires	Tous les partenaires du CLS : professionnels de santé, maisons de santé, Hôpitaux, travailleurs sociaux, éducation nationale...
Indicateurs	Evaluation globale de l'action

	<p>Nbre d'acteurs participant aux rencontres du réseau, interdisciplinarité Sentiment d'interconnaissance des dispositifs</p> <p>Aspects quantitatifs et qualitatifs Accompagnement d'un projet multi partenarial par an Partenariats identifiés visant l'amélioration de la prise en charge ou de l'accès aux soins Nbre de personnes formées à la prévention du suicide prévention, interdisciplinarité</p>
Axes d'amélioration	<p>Augmentation de la démographie médicale (pas de psychiatre en Sud Charente) Fidélisation des médecins psychiatres au CHCC avec le développement de projet de recherche Création de postes d'infirmiers psy de pratiques avancées</p>

Axe 2 : Prévention et promotion de la santé

<p>Fiche projet N°1 Fiche transversale</p>	<p style="text-align: center;">Travailler en réseau pour améliorer l'interconnaissance des partenaires du CLS</p>
<p>Signataire référent</p>	<p>Pays Sud Charente</p>
<p>Contexte</p>	<p><u>En Sud Charente</u> :</p> <p>Dès 2009, les acteurs de la prévention et promotion de la santé ont souhaité travailler sur l'interconnaissance de leur mission et action pour faciliter les coopérations et les partenariats.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010 : création d'un guide santé, à destination des professionnels de santé et des partenaires. Cet outil a été actualisé en 2016. - 2014 à 2016 : animation de groupes thématiques CLS (Nutrition, Santé Mentale, Perte d'autonomie et dépendance, Parentalité).
<p>Public(s) vis(é)s</p>	<p>Partenaires du CLS : acteurs du sanitaire, du médico-social (personnes âgées, personnes handicapées...) et du social, acteurs associatifs et socio-éducatif ...</p>
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>Permettre aux partenaires du CLS de se connaître, se reconnaître Améliorer et faciliter l'orientation du public entre partenaires Promouvoir des projets en partenariat</p>
<p>Etapes</p>	<p>Etape 1 : Maintenir et développer la dynamique du réseau de partenaire en Sud Charente (acteurs de la prévention)</p> <p><u>Animer les rencontres du réseau</u> : 2 rencontres/an à minima</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir les besoins du réseau, les thématiques prioritaires et élaborer une stratégie de communication vers les autres partenaires (ex : organiser un forum des partenaires avec repas) <p><u>Objectifs du réseau</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Partager sur les actions et les dispositifs existants en matière de santé sur le territoire (accès aux soins et aux droits, actions de prévention et promotion de la santé...) ○ Travailler sur l'interconnaissance (ex : présentation d'un partenaire à chaque rencontre, actualités, actions de compagnonnage ...) ○ Développer une culture commune (ex : formations croisées, intervention d'experts, réalisation de diagnostic, valorisation des actions innovantes...) <p>Référent : CLS Sud Charente, partenaires du réseau Echéance : 2020 – 2023</p> <p>Etape 2 : Développer des outils de communication internes au réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'un comité de rédaction pour concevoir une new letter collaborative, avec un représentant par axe/thématique du CLS (2 publications par an minimum) <p>Mise en place d'un espace collaboratif pour rendre visibles les actualités, les dates et ordres du jours des rencontres, mises en lignes de compte-rendu, organisation technique des actions ... (ex : réseaux sociaux, intranet sur le site du Pays Sud Charente)</p> <p>Référent : Comité de rédaction, partenaires du réseau</p>

	<p>Echéance : 2020 -2023</p> <p>Etape 3 : Etendre le réseau aux autres acteurs du CLS</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire connaître le réseau et ses actions aux autres acteurs du CLS : professionnels de santé (ville – hôpital), acteurs du médico-social et du social, collectivités locales <p>Référent : CLS Sud Charente</p> <p>Echéance : 2022-2023</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques : salle de réunion - Humains : Coordination du CLS pour l’animation du réseau, appui technique, animation originale des temps (partenaires + service civique possible) pour la création d’outils de communication - Financiers : (à voir selon les actions souhaitées par le réseau)
Partenaires	Partenaires du CLS : tous les acteurs locaux identifiés sur le territoire
Indicateurs	<p>Evaluation globale de l’action</p> <p>Questionnaire de satisfaction sur l’amélioration des relations partenariales (2020 – 2023)</p> <p>Aspects quantitatifs et qualitatifs</p> <p>Fréquence des rencontres respectées, nbre de participants et pluridisciplinarité</p> <p>Conception d’une news letter collaborative et rythme de publication</p> <p>Taux d’utilisation de l’espace collaboratif</p>
Axes d’amélioration	Lien avec la Plateforme Territoriale d’Appui et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Fiche projet N°2	Promouvoir la santé des publics en situation de vulnérabilité
Co-pilotes	<u>Réseaux existants</u> : Cellule d'appui du Territoire d'Action Sociale (TAS) Sud Charente Réseaux d'Ecoute et d'Accueil et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP), pilotés par les Centres socioculturels (CSC) Réseau de lutte contre les violences conjugales du Sud Charente
Contexte	<p>Le diagnostic de l'Observatoire Régional de Santé réalisé en 2018 met en avant des indicateurs socio-démographiques défavorables en Sud Charente : faible niveau d'éducation et difficultés d'insertion des jeunes, proportion élevée d'emplois précaires, taux de précarité marqué, taux important de bénéficiaires CMUc (Couverture Maladie Universelle Complémentaire).</p> <p>Afin de travailler sur les actions à mettre en œuvre sur la période 2019 - 2023, un questionnaire suivi d'une rencontre avec les travailleurs sociaux du Sud Charente ont permis d'identifier les problématiques prioritaires rencontrées au quotidien. <u>5 thèmes de travail</u> sont ressortis, ce qui a permis de définir différentes pistes d'actions.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès aux droits : méconnaissance des dispositifs et des partenaires santé par le public, renoncement aux soins - Santé mentale et addictions : déni des personnes, repérage de troubles psychiques par les travailleurs mais manques d'outils pour accompagner - Parentalité et petite – enfance : isolement des parents à la naissance, souffrance des parents, violences conjugales - Vie affective et sexuelle : pratiques à risque, violences conjugales - Nutrition : surpoids, obésité des publics accompagnés
Public(s) vis(é)s	Publics accompagnés par les travailleurs sociaux du Sud Charente <i>Public PRAPS (Programme régional pour l'accès aux soins et à la prévention des plus démunis 2018-2023) : jeunes en insertion professionnelle, sortis du milieu scolaire, en apprentissage, personnes en situation de précarité économique - chômeurs, bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active), retraités à faible revenus</i> <i>Plus largement, les personnes isolées (isolement social, géographique, suite à un évènement de la vie ...)</i>
Objectifs opérationnels	Mettre en place une stratégie d'actions multi partenariales sur les différentes priorités identifiées, en lien avec les réseaux existants
Etapas de l'action	<p>Etape 1 : Favoriser l'information sur l'accès aux droits et aux soins</p> <p><u>Intervention de la PASS du CH Sud Charente</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre des mini-forum « insertion » organisés par la cellule d'appui du TAS une fois par mois : information et prise de rdv pour des entretiens individuels, des orientations (2 fois / trimestre) <p><u>Information collective en cellule d'appui</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le dispositif de la CPAM concernant le renoncement aux soins (évolution de la PFIDASS : Plate-Forme d'intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé) ; - Tout autre dispositif mobilisable dans le cadre du CLS <p><u>Mise en œuvre de nouveaux partenariats pour l'accès aux bilans de santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de nouveaux partenariats pour accompagner aux bilans de santé du CES (Centre d'examen de Santé) de la CPAM - Faciliter l'accès aux bilans individuels pour les affiliés à la MSA <p>Référent : TAS du Sud Charente Echéance : dès 2020</p>
	<p>Etape 2 : Proposer des actions de formation sur la thématique « santé mentale et addictions »</p> <p><u>Connaissance du réseau de partenaires CLS : (fiche action 3 de l'axe 1)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Invitation des travailleurs sociaux aux différents temps du réseau « santé mentale » <p><u>Appui à la mise en place de formations</u> (type RPIB : repérage précoce intervention brève)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur la thématique des addictions, en partenariat avec le CoPrad - Sur la thématique « santé mentale », en partenariat avec le Programme Territorial de Santé Mentale (PTSM) - <i>ex : intervention Centre Hospitalier Camille Claudel (CHCC), formation 1^{er} secours en santé mentale</i> - Sur toute thématique jugée pertinente en cellule d'appui <p>Référents : CLS Sud Charente, CoPrad, CHCC Echéance : dès 2020</p>
	<p>Etape 3 : Réseau de lutte contre les violences conjugales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui du CLS pour l'animation du réseau de lutte contre les violences conjugales en Sud Charente : 2 à 3 rencontres / an <p>Référent : DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Population) Echéance : dès 2020</p>
	<p>Etape 5 : Développer des actions multi partenariales autour de la parentalité</p> <p><u>Réseau Parentalité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux rencontres des REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Accueil et d'Accompagnement des Parents) <p><u>Développer les Compétences Psycho-sociales (CPS)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les projets de formations des professionnels de l'enfance autour des CPS <p>Référents : CSC Envol, CSC du barbezilien, IREPS (Instance régionale)</p>

	<p>d'éducation et de promotion de la santé), Communautés de communes Echéance : dès 2019</p> <p>Etape 5 : Poursuivre et développer les partenariats autour de la thématique de la Nutrition</p> <p><u>Valorisation et coordination des actions portées auprès des publics « PRAPS » par les acteurs locaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualisation du recensement des actions et dispositifs existants (ex : prise en charge forfait MSA) - Poursuite du partenariat autour d'un projet de territoire - Accompagnement des porteurs de projets <p><u>Lutte contre l'obésité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un diagnostic de territoire : recueil des données auprès du CES de la CPAM, des maisons de santé, de l'ORS... - Au regard de l'existant, construction d'un projet avec partenaires pouvant intervenir sur cette problématique (<i>REPPCO : Réseau de Prévention et de Prise en Charge de l'Obésité et du surpoids, REPOPP : Réseau de Prévention et de Prise en Charge de l'Obésité et du surpoids en Pédiatrie, Professionnels de santé...</i>) <p>Référents : CSC Envol, CSC du Barbezilien, Oison, AAISC, ATLEB, CPAM et MSA Echéance : 2019-2023</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques : salle de réunion - Humains : professionnels des réseaux - Financiers : ARS, Région, CPAM, MSA, Département
Partenaires	Partenaires de la cellule d'appui du TAS Sud Charente, partenaires du réseau de lutte contre les violences conjugales, partenaires du réseau d'Ecoute Accueil et Accompagnement à la Parentalité, PTA (PEPS), Maison Sport Santé, ...
Indicateurs	<p>Evaluation globale de l'action Nbre de rencontre des réseaux et actions partenariales réalisées</p> <p>Aspects quantitatifs et qualitatifs Nbre d'intervention PASS au forum, nbre d'entretiens individuels Intervenants « santé » en cellule d'Appui Formation addiction et santé mentale : nbre de professionnels formés Actions multi partenariales organisées par le réseau de lutte contre les violences conjugales Actions multi partenariales sur la thématique de la parentalité Nombres de personnes formées au CPS Nbre de rencontre du groupe nutrition Nouveaux partenariats autour de la problématique de l'obésité</p>
Axes d'amélioration	

Fiche projet N°3	Promouvoir la santé des personnes âgées
Signataire référent	Département de la Charente (Territoire d'Action Sociale)
Contexte	<p>Selon le diagnostic de l'ORS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 34 % de la population en Sud Charente est âgée de 60 ans et plus. - La part des plus de 75 ans en SC (14.4 %) est plus élevée qu'en Charente (12,1 %), qu'en NA (11.4 %) et qu'en France (9,3 %). - L'indice de grand vieillissement est élevé (rapport de 2 personnes âgées de 80 ans et plus pour 1 personne entre 65 et 79 ans). - La part de personnes âgées bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) à domicile (GIR 1 et 2 – Groupe Iso-Ressources)) est plus élevée en SC (21.2 %) qu'au niveau départemental (18.9%). - Selon les critères de fragilité de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), plus de la moitié des retraités sont à risque de fragilité en 2015. - Enfin, l'offre en structure d'hébergement est plutôt faible en Sud Charente. <p>De 2014 à 2018, des travaux ont été engagés dans le cadre des groupes de travail du CLS, de la Plateforme des aidants Sud et Ouest Charente et de la MAIA Sud et Ouest Charente (Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie, aujourd'hui PTA : Plateforme Territoriale d'Appui) afin de travailler sur les différents enjeux du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La promotion du bien vieillir - Le repérage des fragilités - La coordination pour des parcours de santé sans rupture - La santé des aidants <p>Depuis 2017, la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de Charente a pour objectif de coordonner les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus et leurs financements dans le cadre d'une stratégie commune.</p> <p>En 2019, le Département a organisé une concertation pour l'élaboration du schéma de l'autonomie et de la citoyenneté 2020-2024.</p>
Public(s) vis(é)s	A partir de 55 ans et jusqu'au grand âge
Objectifs opérationnels	<p>Etablir et formaliser le parcours de la personne âgée sur le territoire tant sur la plan sanitaire et social</p> <p>Renforcer l'articulation entre les compétences du territoire des structures publiques/associatives/privées autour de la personne âgée dont l'économie</p> <p>Valoriser les actions existantes en les portant à la connaissance du réseau de partenaires du CLS</p> <p>Accompagner le développement d'actions de prévention à destination des personnes âgées (méthodologie de projets, démarche multi</p>

	partenariale...)
Etapas de l'action	<p>Etape 1 : Parcours de la personnes âgées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres partenariales associant les acteurs du social et du sanitaire en Sud Charente pour formaliser un parcours de la personne âgée, en se basant sur les travaux préexistants de la MAIA <p>Référent : Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) Echéance : 2019 -2023</p>
	<p>Etape 2 : Promouvoir les actions de prévention autour du « Bien vieillir »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer de façon régulière les mairies, CCAS et clubs du 3° âges sur les actions mises en œuvre sur le territoire (ex : nutrition, prévention des chutes, hygiène bucco-dentaires, isolement, place des aidants et leur rôle...) en lien avec les outils créés dans le cadre de l'axe transversal communication - Accompagner les porteurs de projet en favorisant les partenariats pour le développement d'actions de prévention sur le territoire - Faire du lien avec la déclinaison du schéma de l'autonomie et de la citoyenneté du Département <p>Référent : CLS Sud Charente (en coordination avec les partenaires porteurs d'actions) Echéance : 2019 -2023</p>
	<p>Etape 3 : Accompagner les projets visant le développement de la silver économie sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les projets innovants et les porter à la connaissance des acteurs, en termes de confort et sécurité, santé, vie quotidienne, activités et vie sociale, accompagnement des proches aidants ... - Accompagner les porteurs de projet en favorisant les partenariats pour le développement de projets structurants sur le territoire <p>Référent : CLS Sud Charente (en coordination avec les partenaires porteurs d'actions) Echéance : 2020 -2023</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques : selon les projets - Humains : coordination CLS, référents PTA, référents Département, porteurs de projet - Financiers : Conférences des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie, appel à projet Région, ARS, Département
Partenaires	ASEPT, MSA, Département (et TAS), ADMR, Présence Verte, CSC, AZ2M, CARSAT, CPAM (et CES), CHCC, CHSC, PTA, Plateforme des aidants, GHT, Collectivités locales, EHPAD, ENSC, France Alzheimer, Génération Mouvement, IREPS, Le CASA, Mutualité Française NA, Sport Santé Sud Charente, LISAM, Secours catholique ...

<p>Indicateurs</p>	<p>Evaluation globale de l'action Formalisation d'un parcours de la personne âgée Recensement des actions de prévention liées au vieillissement sur le territoire et lien avec la déclinaison du schéma départemental</p> <p>Aspects quantitatifs et qualitatifs Nature des partenariats facilités, projets accompagnés et réalisés Outils de communication auprès des communes, clubs du 3° âge et CCAS et fréquence de communication</p>
<p>Axes d'amélioration</p>	<p>Lien avec le schéma départemental de l'autonomie et de la citoyenneté Intégration de la problématique du handicap dans les axes de travail du CLS</p>

Fiche projet N°4	Prévention des maladies chroniques
Signataires référents	Mutualité Sociale Agricole (MSA) Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
Contexte	<p>Touchant près de 15 millions de personnes en France, les maladies chroniques constituent un défi pour le système de santé tant au niveau de son financement que de l'organisation des soins.</p> <p>Une maladie chronique est un problème de santé qui nécessite une prise en charge pendant plusieurs années. Difficilement quantifiables, les pathologies chroniques les plus invalidantes sont estimées grâce aux affections longue durée (ALD).</p> <p>Selon l'état des lieux santé-social, réalisé en 2018 par l'ORS, 8250 ALD étaient prises en charge en 2014, sur le Sud Charente. On comptabilise 1070 admissions chaque année dans le dispositif ALD entre 2012 et 2014. Rapportée à une structure par âge comparable à celle de la France, la prévalence (nombre total) des ALD est inférieure au taux national.</p> <p>Les principaux motifs d'ALD sont l'ensemble des maladies de l'appareil circulatoire (2700 personnes soit 1/3 des ALD en 2014), les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (1610 personnes), le diabète de type 2 (1370 personnes) et les tumeurs (1300 personnes). Les taux d'incidence (nouveaux cas) pour les hommes sont semblables aux taux nationaux, les taux féminins sont inférieurs. Par motifs d'admission, les taux d'incidences sont identiques aux taux nationaux excepté pour les maladies de l'appareil circulatoires où ils sont supérieurs en Sud Charente.</p> <p>1/3 de l'ensemble des ALD en Sud Charente concernent des personnes de moins de 65 ans (41 % en France).</p>
Public(s) vis(é)s	Personnes atteintes de maladies chroniques Grand public
Objectifs opérationnels	<p>Communiquer autour des facteurs de risques auprès du grand public</p> <p>Développer des actions d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) complémentaires aux dispositifs existants</p> <p>Promouvoir l'action de prescription d'exercice physique pour la santé auprès du réseau de partenaires du CLS</p>
	<p>Etape 1 : Développer la prescription d'exercice physique pour la santé en lien avec la Stratégie Régionale Sport Santé Bien-Etre (SSBE) Nouvelle - Aquitaine 2019 -2024</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire du lien entre les actions locales de promotion de l'activité physique et la déclinaison de la stratégie régionale SSBE - Accompagner les porteurs de projets en favorisant le développement de partenariats (ex : Maison Sport Santé)

	<ul style="list-style-type: none"> - Informer de façon régulière les partenaires du CLS sur les actions mises en œuvre en lien avec les outils créés (fiche transversale) <p>Référent : Sport Santé Charente (en coordination avec la Direction Départementale de la Jeunesse et du Sport (DDJS), ARS, Région NA) Echéance : 2019 – 2023</p>
	<p>Etape 2 : Développer un programme d'Education Thérapeutique du Patients (ETP) polypathologies au plus près des lieux de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les professionnels de santé sur le territoire formés à l'ETP ou souhaitant être formés, en lien avec la démarche de la MSA et de l'IREPS - Organiser une rencontre avec les professionnels volontaires et l'appui de l'IREPS et de la MSA pour présenter les programmes existants et éventuellement, proposer un projet de formation en Sud Charente <p>Référent : CLS Sud Charente, MSA, IREPS Echéance : 2022 – 2023 – (dès 2020 par la MSA)</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques : selon les projets (ex : lieu dédié à la MSS) - Humains : coordination du CLS, partenaires des actions - Financiers : Comité Régional des financeurs SRSSBE, Appel à projets ARS, Région, CPAM...
Partenaires	DDJS, Région NA, ARS, Sport Santé Charente, associations sportives, Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), Centre Hospitalier du Sud Charente, Maisons de santé et professionnels de santé, IREPS, Département, ASEPT, MSA, CPAM, collectivités locales ...
Indicateurs	<p>Evaluation globale de l'action</p> <p>Recensement des actions de prévention des maladies chroniques</p> <p>Aspects quantitatifs et qualitatifs</p> <p>Nbre de médecins prescripteurs d'activité physique en SC</p> <p>Création d'une Maison Sport Santé</p> <p>Mise en place de programmes d'ETP polypathologie</p>
Axes d'amélioration	Engagement de collectivités locales dans la charte d'engagement « Ville active Programme Nationale Sport Santé (PNSS) » Prise en charge de l'activité physique adaptée par les mutuelles et caisses d'assurance maladie

Axe 3 : Santé environnementale

Fiche projet N°1	Sensibiliser, former et agir en santé environnementale
Signataires référents	Communauté de communes 4B Sud Charente Communautés de communes Lavalette Tude Dronne
Contexte	<p>La santé environnementale constitue un nouvel axe du CLS. Le diagnostic de l'ORS réalisé en 2018 donne des indications sur plusieurs problématiques en Sud Charente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence d'Ambroisie ; - Qualité de l'eau (pesticide notamment) ; - Lutte antivectorielle (surveillance moustique tigre) - Logement sans confort <p>La rencontre des acteurs pendant la phase de concertation du nouveau contrat a permis d'élargir à d'autres thématiques.</p> <p>Le groupe de travail constitué, a travaillé en cohérence avec les objectifs du Programme Régional Santé Environnementale (PRSE) qui vise 5 objectifs stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir sur les pesticides ou les risques émergents ou qui progressent - Promouvoir un environnement favorable à la santé et adapté aux caractéristiques des territoires - Améliorer la qualité de l'eau potable et l'accès à une alimentation saine et durable - Protéger la santé des femmes enceintes, des jeunes enfants et des jeunes - Permettre à chacun d'être acteur de sa santé
Public(s) vis(é)s	Elus et agents des collectivités territoriales Professionnels de santé et partenaires du CLS Grand public
Objectifs opérationnels	<p>Promouvoir la santé environnementale</p> <p>Permettre le partage d'information entre structures qui agissent sur les différents facteurs de la santé environnementale</p> <p>Assurer une cohérence des actions de communication à l'échelle du Sud Charente</p> <p>Valoriser des discours positifs en proposant des alternatives possibles</p> <p>Mettre en place des actions concrètes (évènementiel et long terme)</p>
Etapes de l'action	<p>Etape 1 : Créer un réseau local rassemblant les acteurs œuvrant dans le champ de la santé environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre le partage d'information entre structure sur les actions et les outils existants - Organiser le plan de communication auprès du grand public en utilisant plusieurs portes d'entrée et plusieurs supports - Mettre en œuvre du plan d'actions définis en groupe de travail <p><u>Pistes de travail :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur des supports génériques communs par thématique - Construire les programmes de formation à destination des différents publics ciblés - Proposer une rubrique « santé environnementale » dans les gazettes communales, élaborée par un comité de rédaction

	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenir dans le cadre d'événementiels programmés sur chaque CDC (ex : foire expo de Barbezieux, festival des Gaminades à Montmoreau, ciné-débat...) - Utiliser des moyens d'actions et de communications ludiques, artistiques et culturels en s'appuyant sur les outils mis à disposition par les acteurs du réseau ou les créations du groupe (ex : chambre pédagogique, scène de crime, café des sciences, théâtre, BD, Capt'aine Allergo, Mon territoire au fil de l'eau, famille témoin, moustique tigre ...) - S'appuyer sur la presse locale pour informer et sensibiliser à la santé environnementale <p>Référents : CLS Sud Charente, ARS Echéance : à partir de 2019, 1 à 2 rencontres par an</p>
	<p>Etape 2 : Sensibiliser et former aux enjeux de la santé environnementale et de la santé publique</p> <p>1. Les élus des collectivités territoriales et leurs agents (2020) Organiser un cycle de sensibilisation générale dans chaque CDC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une première approche auprès des agents et en commission des CDC (selon compétence « santé environnementale ») - En seconde intention, cibler l'ensemble des élus du territoire et agents dans le cadre des conseils communautaires ou conférences des élus, renouvelé tous les deux ans - Avec un support d'atelier dynamique, défini par le réseau reposant sur la valorisation d'expériences du territoire, des témoignages d'autres territoires ... <p>2. Les professionnels de santé (2021) En partenariat avec l'ARS, proposer un cycle de sensibilisation pour les professionnels de santé du territoire (médicaux et paramédicaux)</p> <p>3. Les acteurs de terrain (2022) Elargir ce cycle de sensibilisation à l'ensemble des acteurs de terrain du territoire (partenaires du CLS – décloisonnement des axes du CLS)</p> <p>Référents : acteurs du réseau santé environnementale Echéance : 2020 - 2022</p>
	<p>Etape 3 : Sensibiliser et former les professionnels en lien avec les plus jeunes (petite enfance et écoles)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2020 : Mise en place d'ateliers pédagogiques dans les structures d'accueil de la petite enfance - 2022 : Mise en place d'actions de prévention au sein des écoles et formation des enseignants (prise de contact avec le rectorat en première intention) <p>Ces actions seront menées en lien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec la sensibilisation des élus du territoire et les actions mises

	<p>en œuvre dans le cadre de la restauration collective (compétences des CDC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - les projets inter CLS sur cette thématique <p>Référent : acteurs du réseau santé environnementale Echéance : 2020 – 2022</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques et humains : membres du réseau d'acteurs en santé environnementale du Sud Charente - Financiers : ARS
Partenaires	ARS, Communautés de Communes, Communes, CH du Sud Charente, Groupement Hospitalier de Territoire, SMS en Brossacais, Les petits débrouillard, ATMO NA, Charente Solidarités, Charente Eaux, MAB 16, Charente Nature, Chambre d'Agriculture 16, DDT, FREDON, CS, club de marcheurs, scoots, DSDEN ...
Indicateurs	<p>Nbre de rencontres du réseau et actions mises en œuvre</p> <p>Nbre de personnes sensibilisées / formées à la santé environnementale</p> <p>Nbre de structures (petite enfance, écoles) sensibilisées / formées</p>
Axes d'amélioration	

Axe 4 : Bien vivre ensemble

Fiche projet N°1	Améliorer le bien vivre ensemble
Co pilotage à définir	<p>Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)</p> <p>Les établissements médico-sociaux du Sud Charente</p>
Contexte	<p>Les partenaires ont souhaité inscrire ce nouvel axe dans le CLS pour traduire leur volonté de mixer les publics en proposant des temps et des espaces de rencontres.</p> <p>Cet axe vise la promotion de valeurs fortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre conscience des différences de générations, des différences de catégories de population (socio-professionnelles, culturelles, économiques, socio-éducatives...) - Ecouter les autres, être ensemble, faire ensemble, vivre ensemble, reconnaître les savoirs de chacun - Promouvoir les échanges interculturels, le partage de point de vue et le respect d'autrui
Public(s) vis(é)s	Public en situation de vulnérabilité / fragilité : les personnes âgées isolées, les personnes en situation de handicap, les adultes de demain, les familles en situation de précarité sociales, culturelles, éducatives ...
Objectifs opérationnels	<p>Promouvoir et développer des actions intergénérationnelles, de mixités sociales et culturelles</p> <p>Lutter contre l'isolement des personnes</p> <p>Créer un maillage de lieux « ressources » de proximité tout public avec une attention particulière pour les publics vulnérables (cf axe transversal)</p>
Etapas de l'action	<p>Etape 1 : Favoriser l'information et l'interconnaissance des actions existantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement annuel des actions et des dispositifs existants - Valoriser l'existant en diffusant l'information aux partenaires via les outils de communication du CLS (fiche transversale) <p>Référent : CLS Sud Charente Echéance : 2020 - 2023</p> <p>Etape 2 : Développer des actions multi partenariales</p> <p>L'animation des différents lieux de proximité permettra de provoquer la rencontre entre les différents publics.</p> <p>Les partenaires du dispositif veilleront à valoriser ou développer des projets visant la promotion d'actions intergénérationnelles et favorisant les mixités sociales et culturelles. (ex : Famili'bus)</p> <p><u>Pistes d'actions / projets évoqués en groupe de travail :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions permettant l'interactivité entre les EHPAD et les écoles, collèges, lycées - Echanges de savoirs et d'expériences, ateliers conviviaux, intergénérationnels et interculturels - Engagement des jeunes dans la vie associative, rencontres jeunes - Accompagnement éducatif à la scolarité des 6/15 ans pour les

	<p>familles vulnérables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau de gardes partagées entre familles monoparentales et personnes âgées - Promotion de l'activité physique auprès des publics vulnérables - Entraide et communication au sein des familles - Projets solidaires <p>Référents : CLS Sud Charente et structures partenaires Echéance : 2022</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques et humains : coordinateur CLS, partenaires <p>Financiers : Conférences des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie, autres appels à projet</p>
Partenaires	Partenaires du CLS
Indicateurs	<p>Evaluation globale de l'action Recensement de l'existant et modalités de communication</p> <p>Aspects quantitatifs et qualitatifs Nbre de projet collectifs accompagnés</p>
Axes d'amélioration	

Axe transversal Communication	Information sur l'offre et les dispositifs existants d'accès aux droits et aux soins
Signataires référents	Agence Régionale de Santé (ARS) Département de la Charente Préfecture de la Charente
Contexte	<p><u>En Sud Charente :</u> En 2010, le Pays Sud Charente a élaboré avec les acteurs de la prévention et promotion de la santé un guide santé, à destination des professionnels de santé, des acteurs du médico-social et du social. Cet outil a été actualisé et réédité en 2016. La nécessité de la dématérialisation avait été évoquée comme une piste de travail futur avec le souci d'être réactif sur l'actualisation des données et d'élargir la cible de diffusion aux habitants.</p> <p>Sur le territoire, plusieurs dispositifs sont identifiés comme des lieux ressources en termes d'accès à l'information « santé » : les MFS (Maisons France Service, ex Maisons de Service Au Public), le Famili'bus, les différentes structures « associatives et sociales » partenaires du CLS accueillant du public et ayant une mission d'accueil, d'accompagnement et d'orientation. Peu de lien existe toutefois entre ces différents lieux d'accueil. La démarche de la MAIA Sud et Ouest Charente (Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie, aujourd'hui PTA : Plateforme d'Appui Territoriale) a permis de créer un maillage territorial d'acteurs avec la création d'un guichet intégré sur la thématique de la perte d'autonomie de la personne âgée.</p> <p><u>En Charente :</u> Différents outils sont disponibles : Kit MAIA et annuaire du guichet intégré, annuaire Améli de la CPAM, guides du Département (pour les personnes âgées), portail de l'IREPS « Seniors Charente »... Un annuaire plus complet et dématérialisé de la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) est également attendu.</p> <p>Le constat est partagé que la multiplicité de l'information (plusieurs portes d'entrée) amène de la complexité à trouver l'information pour le public et pour les acteurs locaux. L'annuaire de la PTA semble aujourd'hui l'outil le plus adapté pour répondre aux besoins identifiés sur le territoire.</p>
Public(s) vis(é)s	<p><u>Les habitants du Sud Charente :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le grand public (autonome dans la recherche d'information et la réalisation de démarche) - les personnes en situation de vulnérabilité (où un accompagnement spécifique est ressenti, public peu lettré, difficultés d'organisation...) <p><u>Le réseau de santé du Sud Charente :</u> les professionnels de santé, du médico-social et du social</p>
Objectifs opérationnels	Travailler à la cohérence de l'information délivrer dans chaque lieu ressource pour faciliter l'accès aux soins, l'accès aux droits (ex : du guichet intégré de la MAIA)

	Accompagner les publics à la compréhension de l'information santé et/ou à l'accès aux dispositifs et actions de santé
Etapes	<p>Etape 1 : Construction d'un plan de formation pour les « accueillants »</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Constituer un groupe « projet » du CLS pour élaborer un cahier des charges de l'accueillant (mission d'écoute et d'orientation) ○ Appuyer la démarche sur le retour d'expérience de la PTA (ex : formation des acteurs du guichet intégré) <p>Référent : groupe « projet » Echéance : 2021- 2022</p>
	<p>Etape 2 : Organisation de formations sur les dispositifs d'accès aux soins et aux droits (2021 – 2023)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation de « facilitateurs » : agents d'accueil du public des différentes structures sociales partenaires du CLS (MFS, Mairies, Centres sociaux, ...) ○ Ouvrir ces formations aux agents des structures qui ne sont pas dans l'accompagnement social mais qui sont au contact des publics vulnérables et qui ont un rôle de passeur d'information (ex : salariés permanents du secteur jeunes des centres socioculturels...) ○ Reconduire cette formation tous les 2 ans <p>Référent : CLS (en coordination avec les partenaires formateurs) Echéance : 2022 – 2023</p>
	<p>Etape 3 : Proposer un outil unique aux partenaires pour informer et orienter le public, en support de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer sur l'annuaire de la PTA : diffuser l'information auprès des partenaires du CLS ainsi qu'aux personnes formées • A défaut d'un outil de la PTA, il pourra être envisagé une dématérialisation du Guide Santé <p>Référent : PTA Echéance : 2022 – 2023</p>
	<p>Etape 4 : Favoriser le déploiement de lieux, tiers-lieux permettant l'accès à l'information en santé</p> <p>Dans une logique d'accès à l'information pour les publics fragiles, de renforcement de l'interconnaissance et des liens entre acteurs du réseau, il s'agit d'accompagner les projets innovants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du projet Famili'bus • Suivi du développement des services en matière de prévention santé dans le cadre des MFS • Suivi du projet de point info santé de la Mission Locale • ... <p>Référent : CLS Echéance : 2019 – 2023</p>
Moyens	Techniques : salle de réunion pour les formations, outils numériques (annuaires PTA, Guide Santé) pour les partenaires et le grand public

	Humains : coordination CLS Financiers : appels à projet
Partenaires	Professionnels de santé, toutes les structures identifiées sur le territoire et partenaires du réseau CLS, mairies, MSAP et MFS, clubs des aînés, ...
Indicateurs	Evaluation globale de l'action Amélioration de l'accès à l'information santé pour les habitants du Sud Charente Aspects quantitatifs et qualitatifs Nbre de personnes « facilitatrices » formées Création d'un outil numérique « guichet unique » pour les partenaires et le grand public (annuaire PTA)
Axes d'amélioration	

Axe transversal Fiche projet N°1 Mobilité	Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux dispositifs et actions de prévention du territoire, en proposant des solutions de mobilité adaptées au public ciblé
Co-pilote	Mobilité Ouest et Sud Charente (MOSC)
Contexte	<p>En décembre 2019, la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) précise le transfert et modalités de la compétence d'organisation de la mobilité par les communautés de communes.</p> <p>En Sud Charente, les Communautés de communes (4B sud Charente et Lavalette Tude Dronne) et Syndicat Mixte du Pays Sud Charente n'ont pas la compétence « Mobilité ». L'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur le territoire est donc la Région Nouvelle-Aquitaine.</p> <p>Toutefois, les collectivités du territoire travaillent sur la problématique de la mobilité depuis une dizaine d'année. Pour répondre aux enjeux d'accès aux services, les moyens ont été concentrés sur la décentralisation de certains services dans les 8 principaux bourgs du territoire : création de maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), de maisons de services au public (MSAP) aujourd'hui en cours de labélisation Maisons France Service (MFS)...</p> <p>En 2013, le Pays Sud Charente réalise une étude sur la mobilité par le avec la constitution d'un groupe de travail local pour la mise en œuvre d'un plan d'action. L'axe « Mobilité » est inscrit dans le premier CLS et un plan d'actions est décliné (recensement de l'ensemble des dispositifs de transports existants en Sud Charente et création d'un portail internet ; organisation d'une concertation autour des problématiques de mobilité pour trouver des solutions adaptées en associant la Région et le Département notamment).</p> <p>En 2016, les acteurs locaux, fortement mobilisés sur cette thématique, créent un collectif associatif MOSC (Mobilité Ouest et Sud Charente) composé de 7 associations au départ, principalement du Sud Charente (et partenaires historiques du CLS). En 2019, ce collectif est élargi à 13 structures du Sud et de l'Ouest Charente. Des élus locaux représentent chaque CDC et le Pays dans le Conseil d'Administration (CA) de MOSC.</p> <p>MOSC, par ses actions, contribue à alimenter la réflexion, à expérimenter, à promouvoir ou à diffuser des solutions en réponse aux problématiques identifiées de mobilité, à l'échelle du territoire Sud et Ouest Charente. Les collectivités locales, et le CLS, ont ainsi un seul interlocuteur sur la thématique de la mobilité, ce qui permet la mise en place de solutions de mobilité concertées et coordonnées.</p>
Public(s) vis(é)s	Les habitants du Sud Charente et notamment les publics les plus éloignés des dispositifs (personnes âgées, bénéficiaires du RSA, jeunes en insertion professionnels, demandeurs d'emplois...)
Objectifs opérationnels	<p>Sensibiliser et informer les partenaires du CLS sur les différents dispositifs de MOSC</p> <p>Avoir une meilleure connaissance des problématiques locales en terme de mobilité</p>

	<p>Faciliter l'aller-vers en renforçant les partenariats avec MOSC dès l'élaboration des projets CLS</p> <p>Accompagner les acteurs de MOSC dans le développement de solutions adaptées et innovantes</p>
Etapes	<p>Etape 1 : Sensibiliser et informer les partenaires du CLS sur les différents dispositifs de MOSC</p> <ul style="list-style-type: none"> Relayer l'information sur les dispositifs mis en place par MOSC auprès des partenaires du CLS et des élus locaux (ex : mailing, article dans la news letter, accompagnement sur des interventions auprès des élus, des partenaires ...) <p>Référent : CLS Echéance : 2019 -2023</p>
	<p>Etape 2 : Avoir une meilleure connaissance des problématiques locales en termes de mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des données issues des outils de suivi de MOSC (ex : tableau de suivi des animateurs mobilité) pour identifier les problématiques en lien avec la santé (ex : type de demandes non résolues pour l'accès aux droits, aux soins...) Partage de ces éléments avec les acteurs du CLS et MOSC dans le cadre des groupes de travail du CLS et du CA de MOSC, pour <p>Référent : CLS et MOSC Echéance : 2020 - 2023</p>
	<p>Etape 3 : Faciliter l'aller-vers en renforçant les partenariats avec MOSC dès l'élaboration des projets CLS</p> <p><u>Echanges sur les données recueillies /besoins identifiés / nouveaux projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Participation des acteurs de MOSC aux groupes de travail du CLS Participation du CLS au CA de MOSC <p><u>Développement des partenariats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer MOSC dans sa recherche de nouveaux partenariats avec des acteurs du territoire (ex : prise de contact avec ADMR, EHPAD...) <p>Référent : CLS et MOSC Echéance : 2020 -2023</p>
	<p>Etape 4 : Accompagner les acteurs de MOSC dans le développement de solutions adaptées et innovantes (mise en œuvre du plan d'actions)</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire du lien entre le plan d'actions de MOSC et les projets du CLS (ex : logements temporaires) Appui technique et administratif pour le déploiement de solutions de mobilité permettant d'apporter une réponse aux problématiques identifiées dans le CLS (recherche de financement, concertation avec les collectivités locales, élaboration de documents, de cartographies...) <p>Référent : CLS Sud Charente</p>

	Echéance : 2019 -2023
Moyens	Techniques : outils de communication, salles de réunions Humains : coordination du CLS, coordination de MOSC, animateur Mobilité, directeurs des associations adhérentes à MOSC Financiers : appels à projet
Partenaires	MOSC : AAISC, CSC Envol, CSC du Barbezilien, ENSC, ATLEB, ALQR, Mission Locale, APEJ, ASERC, EVS Chateauneuf, Rouillac et Segonzac L'ensembles des partenaires identifiés dans le CLS Les collectivités locales
Indicateurs	Evaluation globale de l'action Meilleure connaissance des dispositifs proposés par MOSC par les collectivités locales et les partenaires du CLS Solutions de mobilité mises en œuvre sur le territoire Sud Charente et répondant aux besoins du public ciblé du CLS (personnes âgées, personnes en situation de précarité) Evolution du nbre de personnes bénéficiaires des dispositifs de transport proposées par MOSC Aspects quantitatifs et qualitatifs Régularité des articles dans le cadre de la news letter du CLS Rencontre annuelle pour partager l'analyse des données recueillies Nbre de CA MOSC et groupe de travail CLS Nouveaux partenariats accompagnés par le CLS Nbre de projets MOSC accompagnés Nouvelles solutions de mobilités identifiées
Axes d'amélioration	Prise de la compétence « Mobilité » par les communautés de communes

Fiche Action Inter-CLS N°1	Communication territorialisée des campagnes nationales de santé publique
Objectif stratégique	<i>Amplifier la communication des campagnes nationales de santé publique par des initiatives locales coordonnées</i>
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la synergie entre CLS pour la communication autour des campagnes de santé publique (échange de pratiques, planification...); - Mutualiser les ressources pour l'organisation d'événementiels; - Adapter la communication au contexte local en santé (relais auprès des structures et professionnels du territoire, partenariats...).
Public(s) visé(s)	Tout public
Etapas de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un plan annuel de communication inter CLS en lien avec les référents institutionnels des campagnes de santé publique; - Intégrer au groupe département de coordination des CLS un temps d'échange récurrent sur la déclinaison du plan; - Effectuer une séance annuelle du groupe départemental de coordination sur un bilan des actions et un échange de pratiques.
Moyens	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Groupe départemental de coordination des CLS de Charente;</i> - <i>CPAM;</i> - <i>MSA.</i>
Indicateurs	
Axes d'amélioration	